

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2024

Présents : M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), MARQUEHOSSE (pouvoir à M. CARRERE), MUSEL (pouvoir à Mme DOMBLIDES), M. DELTEIL (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LABORDE

24 – 05 - RÉGIE DES FÊTES D'ORTHEZ – TARIFS OBJETS PROMOTIONNELS

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Dans le cadre de l'organisation des fêtes, la Ville commercialise, en régie directe, divers objets promotionnels (affiches, foulards et autres).

Considérant qu'il convient d'en déterminer les tarifs pour l'année 2024 :

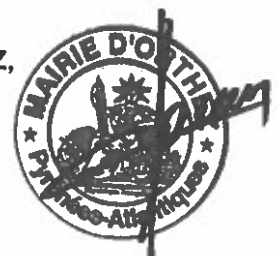
LIBELLE TARIFS	TARIF HT 2024	TARIF TTC 2024
Foulard	4,17 €	5,00 €
Affiche fêtes 2024	2,50 €	3,00 €
Affiche corrida 2024	2,50 €	3,00 €
Affiche fêtes + corrida 2024	4,17 €	5,00 €

Chaque agent pourra bénéficier d'un tarif préférentiel pour l'achat de foulard à 3 € TTC l'unité soit 2,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 32 voix pour – 1 abstention (M. DELTEIL), approuve ces tarifs pour l'édition 2024 des fêtes de la Ville d'Orthez.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 février 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le